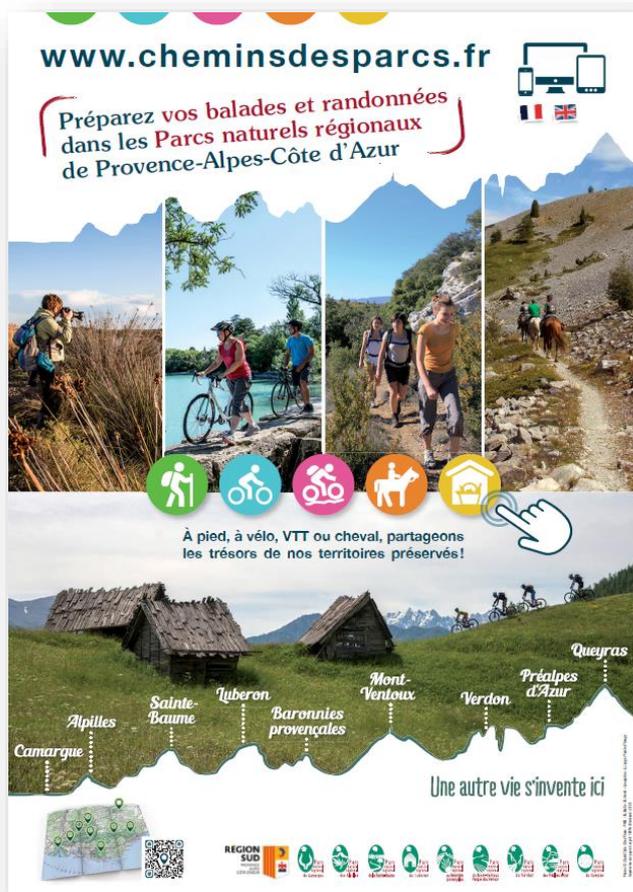


PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dossier de presse 2021

www.cheminsdesparcs.fr

1 site Internet et 1 appli mobile
pour préparer vos balades et randonnées
dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Contacts presse

Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Solgne Louis, Parc naturel régional du Luberon - 06 86 17 47 47 - solgne.louis@parcduluberon.fr

Laëtitia Baudry, Parc naturel régional des Alpilles - 06 61 51 74 03 - l.baudry.pnra@gmail.com



Le site www.cheminsdesparcs.fr et son appli mobile permettent à chacun, sportif ou pas, de préparer ses balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume et du Verdon.

Pour découvrir, à son rythme et selon ses envies, une mosaïque de paysages, la faune et la flore remarquables de la Provence, le patrimoine rural méconnu, de la Méditerranée aux Alpes...

Pour chaque itinéraire (en français et en anglais – et en italien pour le Queyras), vous retrouverez des renseignements pratiques (durée, difficulté, dénivelé...), des informations mettant en avant les points d'intérêt remarquables liés au patrimoine naturel et bâti, aux savoir-faire agricoles, artisanaux et culturels, et les services touristiques à proximité des itinéraires.

www.cheminsdesparcs.fr

> Un outil phare dans la stratégie régionale d'écotourisme

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires ruraux habités et accessibles, reconnus pour leur richesse patrimoniale et paysagère, mais aussi pour leur fragilité.

Travaillant en réseau, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur valorisent l'écotourisme, qui préserve et valorise l'environnement.

Les Parcs accompagnent le développement maîtrisé des loisirs et des sports de nature et organisent la fréquentation de leurs espaces naturels pour en assurer la préservation. Ainsi, le choix des itinéraires dans www.cheminsdesparcs.fr et la définition des parcours ont été faits par les agents des Parcs, en cohérence avec les enjeux de préservation des espaces naturels, les contraintes de sécurité et le respect des autres usages.

> Traverser la région sans quitter un territoire de Parc !

Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **9 Parcs naturels régionaux**. On peut ainsi aller d'un bord à l'autre de la région en passant par la Provence intérieure sans jamais quitter un territoire de Parc ! **Cette continuité géographique, unique en France, qui s'étend sur près du tiers du territoire régional, témoigne de la richesse des patrimoines naturels et culturels de la région et de la volonté de les préserver.**

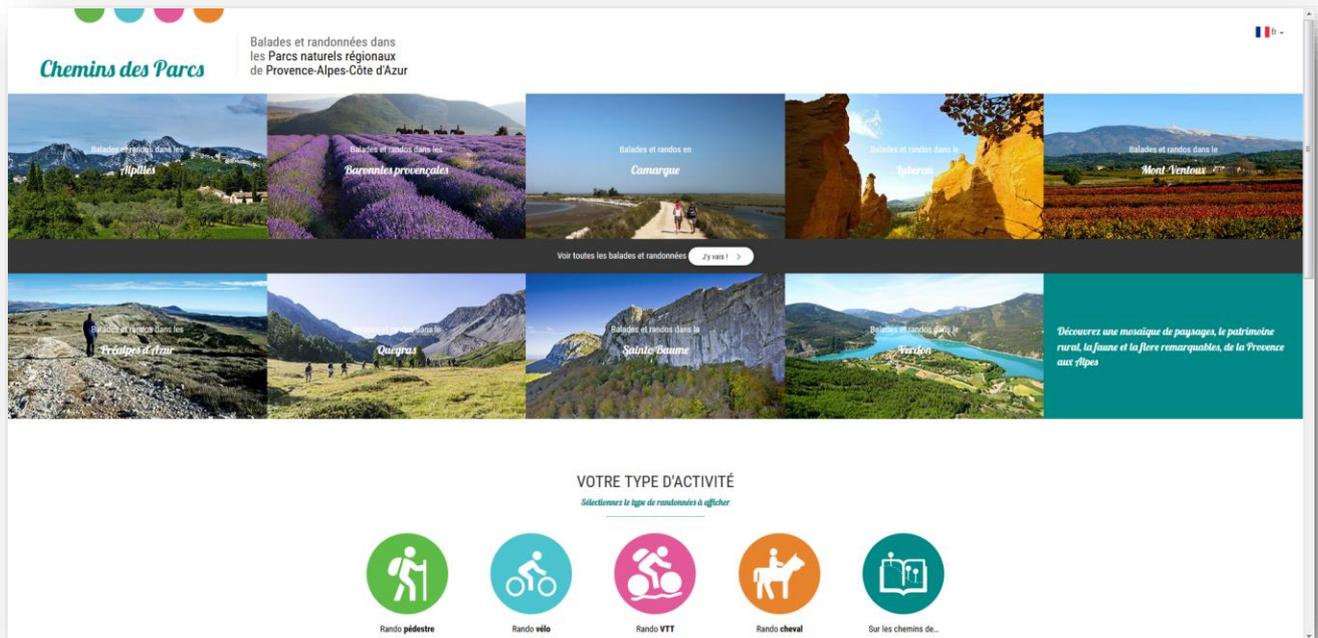
www.cheminsdesparcs.fr

> Un site ludique et convivial

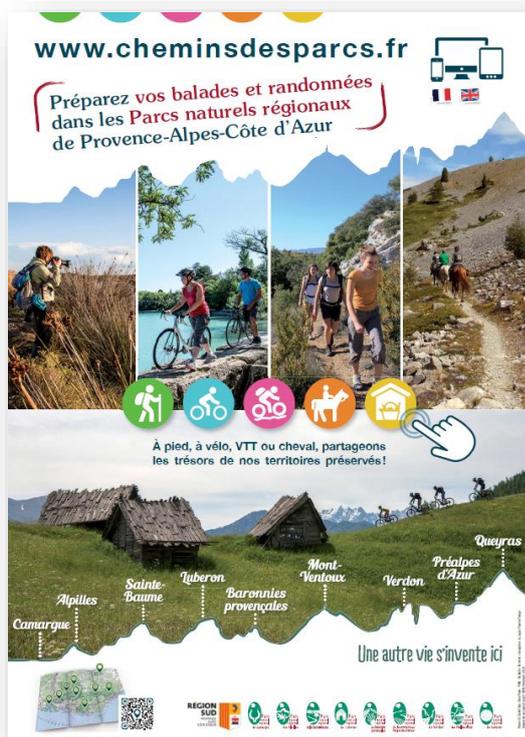
Conçu pour tous les publics (des familles aux sportifs), pour les habitants comme pour les touristes, le site Internet www.cheminsdesparcs.fr (décliné en appli mobile) **valorise l'offre d'activités de pleine nature** (randonnée pédestre, vélo, VTT, équestre), propice à la découverte des patrimoines naturels et culturels des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce site www.cheminsdesparcs.fr a été conçu à partir de l'outil **Geotrek**, développé à l'origine par les Parcs nationaux des Écrins et du Mercantour. Il s'agit d'un logiciel en open-source, chaque membre pouvant contribuer à son développement. Geotrek, c'est aujourd'hui une communauté composée de plus de 70 membres (Parcs, collectivités et autres).

Soulignons que Geotrek est utilisé pour Chemins des Parcs, sur 9 territoires et 4 sports de nature en même temps... **Une première à l'initiative des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur !**



Page d'accueil
www.cheminsdesparcs.fr



www.cheminsdesparcs.fr

Ce sont :



- **9 parcs naturels régionaux** : Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon
- **4 activités de pleine nature** : randonnée pédestre, à vélo, à VTT et à cheval
- **310 itinéraires**
soit **4 540 km de balades** commentées sur le territoire des Parcs
et **2 100 points d'intérêt** renseignés par les agents des Parcs et les partenaires
- **des itinéraires variés de 0,7 km à 110 km** : l'itinéraire le plus long fait 110 km (rando Verdon « Le Tour des balcons du Verdon et plateau de Valensole »)
- **1 appli mobile** disponible sur tous les stores
- **un service au public gratuit**, convivial et pratique

Les + du site www.cheminsdesparcs.fr

- **Des circuits de qualité :**
 - **les incontournables** (par exemple, la balade dans les ocre, les gorges du Verdon, l'étang du Vaccarès, etc.)
 - **les inédits**, combinaisons atypiques d'itinéraires, à l'instar des « Secrets de Villars », qui traversent les ocre, puis la plaine cultivée pour finir sur les pentes des Monts-de-Vaucluse.
- **Des points d'intérêt remarquables en textes et en images :**

Chaque itinéraire propose une dizaine de points d'intérêt patrimoniaux décrivant les patrimoines naturels, culturels et paysagers. Dans la rédaction de ces points d'intérêt, c'est toute l'expertise des agents de Parc qui est partagée, la connaissance fine qu'ils ont des territoires et de leurs richesses.
- **La possibilité de recherche multicritère par thématique, niveau de difficulté du parcours**
- **Des informations pratiques** (dénivelé, parcours, temps...)
- **Une cartographie interactive**
- **Une fonction 3D**
- **La possibilité d'imprimer l'itinéraire** en fiche pdf (également téléchargeable sur smartphone et tablette)
- **Son accessibilité sur ordinateur, tablette et smartphone** (Responsive design) + **1 appli mobile reprenant tous les itinéraires et services touristiques**

Tout un chacun peut donc, depuis son salon ou directement sur place, sélectionner gratuitement un parcours qui correspond à son niveau et ses envies, récupérer toutes les informations pratiques, du dénivelé au balisage à suivre, en passant par la carte, pour randonner librement.

La version 3 de l'application Chemins des Parcs



- **La même offre de balades et randonnées que sur le site, soit 310 itinéraires** dans les Parcs des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume et du Verdon, à pied, à vélo, à VTT et à cheval
- **Une cartographie intégrée** avec OpenTopoMap
- **Des fonctionnalités utiles** aux randonneurs, et notamment **des notifications** pour alerter de la présence d'un patrimoine remarquable à proximité de l'itinéraire choisi
- **Des contenus et des favoris utilisables avec ou sans connexion Internet** (appli embarquée), avec l'appui du GPS
- **Simple d'utilisation** : accessible à tous les randonneurs même sans connaissance technique
- **Correction des bugs** des versions précédentes

www.cheminsdesparcs.fr

> Une offre d'itinéraires renforcée en 2021 grâce au mécénat des Fondations Crédit agricole

Engagés dans la préservation et la valorisation de leurs territoires, le Crédit Agricole Alpes Provence et le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur ont souhaité devenir partenaires de l'association Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de la démarche RSE de cette banque coopérative, engagée pour préserver et valoriser la richesse du patrimoine naturel et culturel local.

Une convention, signée pour deux ans avec le réseau, a pour ambition de concrétiser le rapprochement et le mécénat apporté par les Fondations du Crédit Agricole pour développer et promouvoir le site internet *cheminsdesparcs.fr* et l'appli mobile, en enrichissant les contenus par la mise en ligne de 74 nouveaux itinéraires sur les 9 territoires de Parcs, avec l'appui des professionnels locaux.

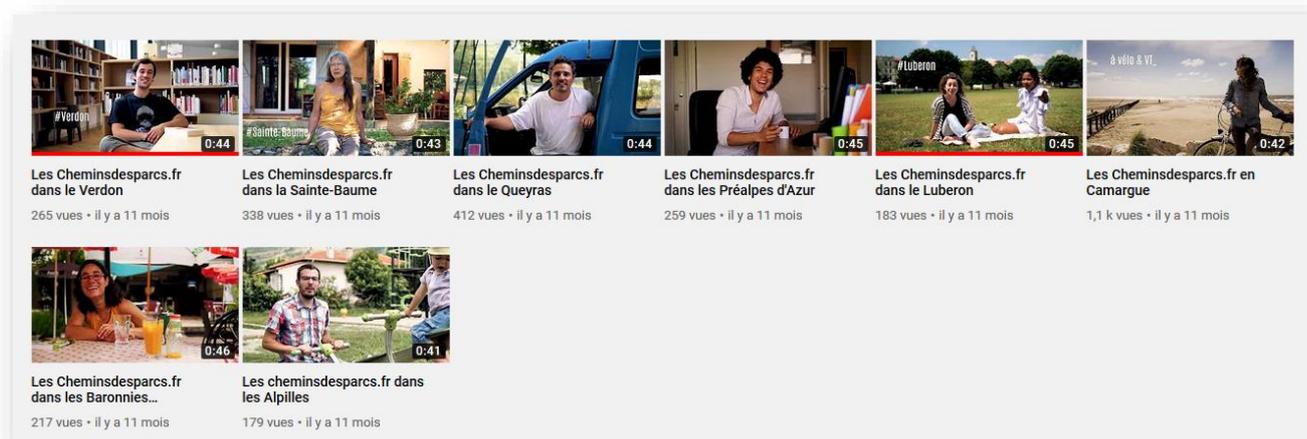
> Date effective de mise en ligne des nouveaux itinéraires : avril 2021.



> Pour en savoir +

Consulter la chaîne youtube des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.youtube.com/channel/UC3pETxoRWSThEcl5ex-JbSw>



Chemins des Parcs, une offre en cohérence avec la demande touristique

Les grandes tendances actuelles du tourisme (liées à la prise de conscience environnementale, au niveau de mobilité pendant le séjour, aux nouvelles technologies de l'information) témoignent d'une envie de s'immerger dans les territoires visités, d'aller à la rencontre des habitants, de découvrir un art de vivre, de partager des expériences sportives, gastronomiques ou culturelles...

L'offre de randonnées sous toutes ses formes est la première attente des clientèles touristiques mais aussi locales des Parcs. Les activités de pleine nature constituent un marché en pleine croissance qui capte notamment une clientèle urbaine avide d'espace et de changement d'air.

Le site www.cheminsdesparcs.fr permet de découvrir les 9 Parcs dans toute leur diversité, grâce à des randonnées incontournables, et d'autres, inédites, proposant des combinaisons d'itinéraires nouvelles. De quoi **inciter les clientèles de proximité à se dépayser à la porte de chez elles avec + de 300 idées de sorties !**

Un outil porteur de patrimoine et d'histoire

L'intitulé du site www.cheminsdesparcs.fr est en soi porteur de sens. Bien avant la création des routes, les chemins, les drailles ou carraires, tissaient des liens entre les villages et favorisaient les rencontres et les échanges.

Un chemin raconte la vie d'ici : chemins de travail qui permettent de rejoindre le champ et le cabanon, chemins de transhumance vers les alpages, chemin de fêtes pour rejoindre le bal du village, chemin d'exploration comme les sentiers au cœur des gorges.

Aujourd'hui, le chemin est réinventé en itinéraire de randonnée et prend une place d'importance dans l'offre touristique des Parcs.

Ce positionnement touristique des Parcs autour de l'itinérance permet de favoriser une fréquentation étalée dans le temps et mieux répartie dans l'espace en favorisant notamment une clientèle de proximité issue de la périphérie de chaque Parc et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il permet une vraie rencontre avec les territoires au travers des paysages remarquables, des productions, des savoir-faire, des patrimoines bâtis.

Quelques exemples de balades et randonnées sur Chemins des Parcs

En Camargue

- [SAINTES-MARIES-DE-LA-MER - La digue à la mer](#)
- [LE SAMBUC – Balade au cœur des marais du Verdier](#)
- [ARLES - A vélo, le long de la ViaRhôna](#)
- [PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE - A vélo, la ville entourée d'eau](#)

Dans les Alpilles

- [MOURIÈS - Les Caisses de Jean-Jean](#)
- [PARADOU - Les tours de Castillon](#)
- [EYGALIÈRES - Balade du Gros Calan](#)
- [SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE - A vélo, les Alpilles par le Val d'Enfer](#)

Dans les Baronnies provençales

- [BUIS-LES-BARONNIES - Sentier de l'Aiguille](#)
- [LA CHARCE - Col de la Loubière et ruisseau des Archettes](#)
- [SAINT-MAY - A la rencontre des vautours](#)
- [LES PILLES - De l'Eigues au Bentrux à vélo](#)

Dans le Luberon

- [GORDES - Sentier du Maquis de Gordes](#)
- [COUSTELLET – Les villages perchés à vélo](#)
- [RUSTREL - Tour du Colorado à VTT](#)
- [SAINT-MICHEL L'OBESERVATOIRE - A cheval, des crêtes à Lancel](#)

Dans les Préalpes d'Azur

- [BAR-SUR-LOUP - Chemin du Paradis](#)
- [REVEST-LES-ROCHES - Mont-Vial](#)
- [CAILLE - Montagne de l'Audibergue](#)
- [ESCRAGNOLLES - Baou Mourine à VTT](#)

Dans la Sainte-Baume

- [GÉMENOS - Le sentier de la glacière](#)
- [PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME - Le Pic de Bertagne](#)
- [NANS-LES-PINS - L'Huveaune](#)
- [MÉOUNES-LES-MONTRIEUX - Autour de la Vierge](#)

Dans le Mont-Ventoux

- [BEDOIN - Les crêtes du Mont-Ventoux](#)
- [MONIEUX - Les gorges de La Nesque](#)
- [SAULT - Le Bois du Défends à VTT](#)

Dans le Verdon

- [QUINSON - Sentier du garde canal](#)
- [AUPS - Notre-Dame de Liesse et de Saint-Priest](#)
- [LA BASTIDE - Sommet de Lachens](#)
- [TRIGANCE - Belvédère des vautours fauves](#)

Dans le Queyras

- [SAINT-VÉRAN - Grand circuit de la mine](#)
- [ABRIÈS - Autour du Bric Bouchet](#)
- [ARVIEUX - Lac de Souliers](#)
- [CEILLAC - Bois de Jalavez à VTT](#)

Témoignage

Sylvaine AUDOIN, office de tourisme Maussane-les-Alpilles (Bouches-du-Rhône)

« On nous demande très souvent des idées de balades. Avec tous les filtres de sélection sur [cheminsdesparcs.fr](#), nous pouvons coller au plus près des besoins du visiteur et lui imprimer la fiche rando au format livret. Sur chaque itinéraire, le visiteur a le contact de l'office de tourisme le plus proche et un lien qui ouvre directement la page météo du lieu de départ. C'est super pratique ! »

Rappel des recommandations pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels

Chaque Parc naturel régional dispose d'outils pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels, disponibles sur les sites internet ou aux points de départ des randonnées.

Dans tous les cas, merci de respecter quelques règles de base et d'être attentifs à la nature qui vous entoure.

- **Je respecte la propriété de l'endroit où je vais**, la plupart des espaces naturels ne sont pas des espaces publics mais des espaces privés où le passage est toléré.
- **Je suis discret pour ne pas effrayer la faune** particulièrement sensible au dérangement en cette période de l'année et après plusieurs mois d'absence de présence humaine.
- **Je tiens mon chien en laisse** (attention, les chiens sont interdits dans les réserves naturelles et certains autres sites soumis à réglementation spécifique, je me renseigne avant de partir).
- **En restant sur les sentiers balisés, je participe à protéger les espaces naturels en limitant le piétinement de la flore et le dérangement de la faune en pleine période de reproduction.**
- **Je respecte le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement et en refermant les clôtures.**
- **Je veille à laisser ces espaces comme je les ai trouvés** : je ne ramasse ni fleurs et plantes, ni minéraux ou fossiles. Je rapporte avec moi tous mes déchets et papiers toilette.
- **Attention, en été, nous sommes en période de risque incendie** : je ne fais pas de feu, je me renseigne avant de partir sur le niveau de risque et l'autorisation d'accès aux massifs.
- **Je n'oublie pas de m'équiper** d'une tenue et de chaussures adaptées et je prends de l'eau avec moi (dans une gourde réutilisable bien sûr!), je vérifie la météo.
- **Dans la nature, comme en ville, je respecte les gestes barrières pour limiter la propagation du Covid-19.**

Contacts presse Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Solgne Louis, Parc naturel régional du Luberon - 06 86 17 47 47 - solgne.louis@parcduluberon.fr

Laëtitia Baudry, Parc naturel régional des Alpilles - 06 61 51 74 03 - l.baudry.pnra@gmail.com

Contactez-nous pour vous aider dans la réalisation de vos reportages.

Nous vous mettrons en contact avec des techniciens des différents Parcs qui vous parleront, selon leur domaine de compétences, plus particulièrement d'un itinéraire, d'une thématique...

Nous pouvons aussi vous faire parvenir des visuels libres de droits.

